

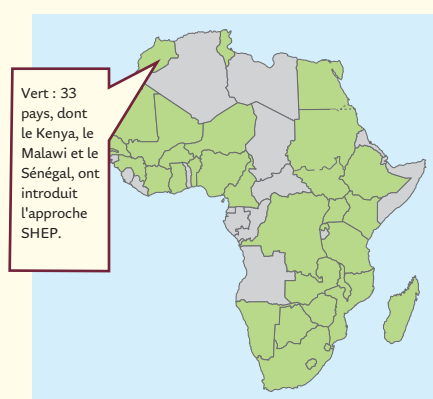
En 2024, le deuxième plan décennal de mise en œuvre (STYIP) (2024-2033) a été élaboré et approuvé lors de la 37e session ordinaire du sommet de l'Union africaine (UA) afin d'accélérer l'application de l'Agenda 2063. Le plan a été établi à partir d'un bilan du premier plan décennal de mise en œuvre (2013-2023). Pour atteindre les sept aspirations et les 20 objectifs de l'Agenda 2063, sept « Moonshots » (initiatives ambitieuses et significatives) et plusieurs objectifs stratégiques ont été identifiés.

Initiatives de la JICA pour la mise en œuvre du STYIP

Approche Mieux aligner la coopération de la JICA sur le plan décennal de mise en œuvre et les diverses initiatives de l'UA, tout en encourageant la coopération avec divers pays et la coopération régionale à travers l'Afrique.

Initiative 1 : Diffusion de l'approche SHEP

Promouvoir une croissance économique durable (OS 1.1.) et augmenter la productivité agricole (OS 1.4.) qui figurent parmi les objectifs stratégiques du Moonshot 1 : « Chaque État membre de l'UA atteint au moins le statut de pays à revenu intermédiaire ». Dans ce but, la JICA a introduit une approche visant l'autonomisation et la promotion des petits exploitants horticoles (SHEP). Cette initiative entend changer l'état d'esprit des agriculteurs, qui consiste à « produire d'abord, trouver des acheteurs ensuite », pour les inciter à « cultiver pour vendre », tout en renforçant leurs compétences en matière d'agriculture et de culture afin d'améliorer leurs revenus horticoles. Actuellement, l'approche SHEP est mise en œuvre dans 33 pays d'Afrique.



Initiative 2 : Projet de renforcement du système électrique régional du Pool énergétique d'Afrique australe et occidentale (SAPP/WAPP)

Pour contribuer à la réalisation du Moonshot 2 : « L'Afrique est plus intégrée et connectée », la JICA soutient les initiatives de pools énergétiques qui facilitent l'échange d'électricité et l'approvisionnement en énergie dans le sud et l'ouest de l'Afrique. Dans le cadre du Pool énergétique d'Afrique australe et occidentale (SAPP et WAPP), la JICA assure l'utilisation stable d'une électricité propre et abordable en renforçant les capacités de 26 pays.

Initiative 3 : Coopération pour la paix et la stabilité

Pour contribuer à la réalisation du Moonshot 3 : « Les institutions publiques sont plus réactives » et du Moonshot 4 : « L'Afrique règle les conflits de manière pacifique », la JICA renforce la paix et la stabilité en Afrique en dispensant des formations sur la démocratisation de la police, en mettant en œuvre des projets favorisant l'intégration locale des anciens réfugiés et en apportant d'autres formes de soutien.



Formation d'instructeurs par la Police des Nations unies

Initiative 4 : École pour tous

Pour contribuer à la réalisation du Moonshot 6 : « Les citoyens africains sont plus autonomes et plus productifs », la JICA met en œuvre le projet « École pour tous » dans 11 pays. En créant des comités de gestion scolaire de manière démocratique et en gérant les écoles grâce au partage d'informations et à la coopération entre la communauté, l'administration, les parents et les écoles, la JICA vise à améliorer la qualité de l'éducation.



Les membres de la communauté discutent de la gestion de l'école.

Initiative 5 : Formation à la gestion de la dette

Veiller à ce qu'aucun pays ne soit confronté à un endettement excessif est l'un des objectifs du Moonshot 7 : « L'Afrique est un acteur mondial fort et influent ». La JICA collabore avec le FMI et d'autres institutions afin d'aider à renforcer les capacités de gestion de la dette des pays africains en proposant des cours de formation sur la gestion des finances publiques et l'analyse de la viabilité de la dette. Jusqu'à présent, 42 pays ont participé à ces cours.

Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)



En vue de promouvoir et de coordonner la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), qui est entrée en vigueur en 2021, le Secrétariat de la ZLECA a été créé au Ghana en 2020 en tant qu'organe subsidiaire de l'Union africaine (UA). En 2022, la JICA a signé un protocole de coopération avec le Secrétariat de la ZLECA pour soutenir la réalisation de la ZLECA et améliorer l'environnement commercial à travers l'Afrique. Depuis lors, les deux parties ont lancé des initiatives de coopération concrètes.

Initiatives de la JICA pour la réalisation de la ZLECA

Approche Sur la base du protocole d'accord signé avec le Secrétariat de la ZLECA en 2022, la JICA a mené des activités concrètes dans les quatre domaines suivants : 1. Facilitation des échanges et développement de corridors ; 2. Mise en place de chaînes de valeur industrielles régionales ; 3. Partage des connaissances et des expériences de l'ANASE et du Japon ; et 4. Renforcement des capacités et sensibilisation.

Activité 1 : Facilitation des échanges et développement de corridors

Sur la base d'une approche de développement de corridors, la JICA contribue à l'amélioration de l'environnement commercial de l'Afrique par le biais d'appuis tangibles (développement d'infrastructures) et intangibles (facilitation du commerce).



Le rond-point de l'autoroute de Tema au Ghana (à gauche) achevé en février 2025 et le poste-frontière à guichet unique (OSBP) de Namanga (à la frontière entre le Kenya et la Tanzanie) (à droite)



Activité 2 : Mise en place de chaînes de valeur industrielles régionales

La JICA contribue à encourager les industries qui soutiennent le libre-échange et à construire des chaînes de valeur régionales.



L'initiative Africa Kaizen est mise en œuvre dans plus de 20 pays africains (haut).

Activité 3 : Partage des connaissances et des expériences de l'ANASE et du Japon

Afin de partager avec les parties prenantes africaines des connaissances sur l'intégration économique de l'ANASE - domaine dans lequel le Japon et la JICA ont également une expérience de collaboration - une série de quatre séminaires de partage des connaissances est organisée de 2024 à 2025 (photo de droite). Chaque session est suivie par environ 30 participants, dont des représentants du Secrétariat de la ZLECA.



Présentation de la ZLECA lors d'un séminaire de partage des connaissances de l'ANASE

Activité 4 : Renforcement des capacités et sensibilisation

Le guide d'évaluation de l'impact de l'AIDA/AfCFTA, qui sert d'indicateur unifié pour mesurer et évaluer les impacts sociaux et économiques de la mise en œuvre de la ZLECA, a été élaboré en 2024 (photo de droite).



La cérémonie de lancement au Ghana. De gauche à droite : Mme Bekele-Thomas, directrice générale de l'AUDA-NEPAD ; M. Nakamura, conseiller spécial du président de la JICA ; M. Mene, secrétaire général du Secrétariat de la ZLECA ; et M. Mochizuki, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon au Ghana (alors en fonction)



©Expo 2025

La JICA soutient les pays en développement dans l'organisation de leurs événements à l'Expo 2025 d'Osaka, Kansai, Japon.

